

Pèlerinage en Grèce

Du 10 au 17 septembre 2015

Veillez trouver ci-dessous le programme :

Jeudi 10 septembre

Paris/Vienne/Thessalonique

puis route vers Kavala, l'ancienne Néapolis.

Vendredi 11 septembre :

Kavala/Philippe/Thessalonique

Matin : route vers Philippe, messe d'ouverture, les débuts de Paul en Grèce les Actes des Apôtres au chapitre 16 ; visite du site archéologique, théâtre et la basilique paléo-chrétienne.

Après-midi : route vers Thessalonique, visite de l'église Haghia Sophia, évocation des lettres au Thessaliciens.

Samedi 12 septembre

Thessalonique/Verria/Kalambaka

Matin : messe à l'église catholique de Thessalonique, évocation du chapitre 17 des Actes des Apôtres.

Après-midi : route vers Verria – visite du site de Vergina puis continuation vers Kalambaka.

Dimanche 13 septembre

Les Météores

Matin : route pour la région des Météores – évocation du monachisme en particulier le monachisme orthodoxe, visite des monastères.

Après-midi : départ pour la cité de Delphes.

Lundi 14 septembre

Delphes/Corinthe

Matin : messe à Delphes – visite du site antique et évocation de la Grèce antique et de sa mythologie.

Après-midi : visite du monastère de Hossios Loukas et route vers Corinthe.

Mardi 15 septembre

Corinthe/Mycènes/Epidaure et Athènes

Matin : Corinthe – visite du site archéologique, évocation de la création de l'Eglise et la première Cène, les Actes au chapitre 18 et évocation des Lettres aux corinthiens, la Corinthe moderne avec son canal.

Après-midi : route vers Mycènes – lien avec l'antique Clytemnestre et Agamemnon, visite du théâtre d'Epidaure puis route vers Athènes.

Mercredi 16 septembre

Athènes

Matin : messe à l'église catholique d'Athènes – rencontre avec l'archevêque catholique d'Athènes, visite de l'Acropole.

Après-midi : visite de l'Agora, évocation des Actes des Apôtres au chapitre 17, visite de l'église Agii Apostolii.

Jeudi 17 septembre

Athènes/Vienne/Paris

Matin : visite du musée archéologique.

Après-midi : transfert à l'aéroport et retour sur Arras.

PRIX DU PÈLERINAGE PAR PERSONNE : 1475 €

(sur la base d'une chambre double)

Supplément chambre individuelle : 270 € (dans la mesure des disponibilités)

Le prix comprend :

- Le transport aérien sur vol direct au départ de Paris Roissy/Vienne/Thessalonique – Athènes/Vienne/Paris-Roissy de la Compagnie Austrian Airlines en classe économique,
- Les taxes d'aéroport et de sécurité (236,17 €/personne au 21 Octobre 2014),
- Le service d'accueil à l'aéroport à Thessalonique
- L'hébergement en chambre à deux lits dans des hôtels de catégorie A et B (normes locales)
- La pension complète du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant la durée du pèlerinage
- Les services d'un guide professionnel francophone pendant toute la durée du pèlerinage,
- Toutes les visites et excursions mentionnées au programme,
- L'assurance-assistance et rapatriement EUROP ASSISTANCE,
- Un sac de voyage, un livre guide et des étiquettes bagages.

Le prix ne comprend pas :

- Les pourboires
- Les pré et post acheminement pour se rendre à l'aéroport de Roissy
- Les boissons
- Location d'audioguides
- Les pourboires pour le guide et le chauffeur
- Les frais d'offrande pour les messes, les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs
- Toutes les dépenses à caractère personnel

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la

DIRECTION DES PELERINAGES

103 rue d'Amiens

B.P. 1016

62008 ARRAS Cedex

Tél : 03.21.21.40.90

E-mail : pelerinages@arras.catholique.fr

**CARTE D'IDENTITE (- de 10 ans) ou
PASSEPORT PERSONNEL OBLIGATOIRE EN COURS DE VALIDITE
COPIE DE LA CARTE OU DE PASSEPORT A ENVOYER AVEC L'INSCRIPTION**

CONDITIONS DE VENTE ET CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint).

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 60 € non remboursable sera retenu pour frais de dossier.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- Entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total du voyage.
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant total du voyage.
- A moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

La garantie annulation, dont le montant est compris dans le prix forfaitaire de base, couvrira les frais d'annulation mentionnés ci-dessus en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical), d'incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux et le décès des ascendants et descendants.

Vos amis peuvent être intéressés par ce pèlerinage. Complétez cette demande et nous leur adresserons un exemplaire de ce document : Pèlerinage en Grèce du 10 au 17 septembre 2015

Mme Melle Mr

Mme Melle Mr

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Adresse

Adresse

.....

.....

.....

.....